

Rapport d'Assemblée Générale 2023



Centre Social Associatif



Rapport Moral AG 2023

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs du CLEP, Personnel, Bénévoles, partenaire, usagers le projet social du CLEP a été validé par la CAF le 21 mars 2023

Cette année a vu la mise en place de différents ateliers thématique associant dans chaque atelier un binôme administrateur/personnel CLEP (Jeu, Bénévolat, citoyenneté, famille...)

Sur le plan économique, nous avons obtenu de la part de la CAF, une prestation de service pour la ludothèque sur notre temps d'accueil au public.

Depuis septembre, nous accueillons Astrid en contrat de professionnalisation pour une formation de médiation pour le jeu. Formation de ludothécaire

Depuis l'été 2023, nous avons commencé nos démarches d'aller-vers pour faire rayonner la ludothèque dans les quartiers. Dans un premier temps, la ludothèque, s'est déplacée cet été dans différents quartiers du centre-ville et nous avons travaillé avec les maisons de quartier pour leur proposer des interventions partagées sur les jeux.

Nous participons à l'animation de l'espace public (3 éléphants, monte dans le bus, l'été fantastique et la traditionnelle fête du jeu).

Au nom du Conseil d'Administration, au titre de mes fonctions et du mandat que vous m'avez confié, je vous remercie pour votre présence et votre soutien. J'espère très sincèrement que le CLEP sera pour vous un espace agréable de rencontre et d'épanouissement.

Vincent BOURRÉE, Président du CLEP

Fait le jeudi 18 avril 2024, jour de l'Assemblée Générale



Sommaire

RAPPORT DE DIRECTION	4
ORGANIGRAMME 2023	6
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (C-A)	7
LE CLEP ET SES CHIFFRES	8
ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	10
ANIMATION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	12
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	14
LUDOTHÈQUE ET PRATIQUES LUDIQUES	16
L'ACCUEIL DE LOISIRS	18
CONSEIL NUMÉRIQUE «LE MOT DE JEAN-PIERRE»	20
RAPPORT FINANCIER	22
BUDGET PRÉVISIONNEL	43
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	44

Généralités

- ASSOCIATION LOI 1901, DÉCLARÉE À LA PRÉFECTURE DE LAVAL LE 10 JUIN 1977 SOUS LE N°2251.
- PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL LE 21 JUIN 1977.
- AGRÉMENT ASSOCIATION DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE N°53 06 407.
- AGRÉMENT CENTRE SOCIAL - ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION – 2023/2025.
- AGRÉMENT ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (ACF) – 2023/2025.
- AGRÉMENT LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)
- AGRÉMENT ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) N°0530071CLO00107.
- RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET AUTORISATION À PERCEVOIR DES DONS DES ENTREPRISES ET DES PERSONNES OUVRANT DROIT À DÉFISCALISATION (ART 200 ET 238 BIS DU CGI)



Rapport de direction

Le CLEP renouvelle son projet social en mars 2023 pour 3 ans. La CAF de la Mayenne nous permet de poursuivre les actions existantes et d'affirmer encore plus fortement la plus-value sociale de notre association. L'assise du CLEP sur le territoire du centre-ville de LAVAL se confirme. Agir dans l'espace public auprès de tous les habitants est le rôle de notre association d'Éducation Populaire. Nous sommes tous unis pour contribuer au mieux-vivre des Lavallois.

Le développement de l'association et son rayonnement, c'est poursuivi durant toute cette année. De nombreux contacts ont été activés. La logique de réseau favorisant la mutualisation, partage et la cohérence des actions a permis de renforcer la mise en œuvre du projet social. À l'initiative du CLEP, une ossature organisée sur un mode collaboratif et participatif a donné le jour à l'Atelier de Veille Sociale rassemblant de nombreux acteurs du développement social dans le centre-ville de Laval. De cet espace découlent des ateliers thématiques pilotés par un administrateur et un professionnel. L'animation collective familles, l'enfance et la jeunesse, le numérique, le bénévolat, la citoyenneté et le jeu sont les 5 thèmes. Les habitants et partenaires concernés par ces sujets sont invités à participer aux rencontres.

C'est dans cette logique d'implication et de participation que c'est déroulée l'année 2023. Il en est pour preuve l'ouverture à tous les élus associatifs du C-A des réunions de bureau. La naissance de cet élargissement participative voulu par notre président contribue largement au débat démocratique et aux décisions partagées. J'inscris cette remarque dans mon rapport, car c'est à partir de ce type de fonctionnement institutionnel que la direction de l'association prend sens.

La concertation et la circulation de l'information au sein de l'équipe professionnelle sont des critères importants de notre fonctionnement. Avec une réunion plénière hebdomadaire avec tous les professionnels, services civiques, les échanges sont nombreux et riches. L'ensemble de l'équipe est très impliqué.

En matière de gestion administrative et financière, le travail reste particulièrement important au CLEP. J'évalue ces tâches à plus de 70 % du temps de travail. Une délégation de certains éléments de secrétariat administratifs voir comptables seront à organiser en 2024. Allers-vers les partenaires, participer aux invitations de représentation de l'association, faire connaître le CLEP, prendre le temps d'être présent sur les activités sont souvent des temps qui deviennent secondaires alors qu'ils sont fondamentaux pour le développement de l'association.

Comme vous le constaterez dans les pages suivantes, notre activité reste équilibrée au niveau du nombre et de la typologie de nos adhérents. Les chiffres sont issus de notre logiciel de gestion des inscriptions, ils ne prennent pas en compte toutes les personnes qui fréquentent le CLEP sans adhésion ni inscription. C'est le cas pour la ludothèque, le café des voisins, les temps d'accueil parents-enfants, le CLAS, les interventions conseil numérique en milieu scolaire, les contacts promeneur du Net, dont l'accès est libre et gratuit. Des outils permettant d'évaluer plus précisément les personnes concernées par l'action du CLEP devront être créés en 2024.



Le CLEP est une belle association soutenue sans relâche par nos partenaires, dont la CAF de la Mayenne et la ville de Laval qui nous apportent les principaux moyens de développer nos actions. Au titre de mes fonctions, je les remercie.

Pour conclure, je souhaite rendre hommage à notre ancien trésorier Jean-Michel, qui nous a quitté en août 2023. Il incarnait les valeurs du CLEP, il savait défendre les plus vulnérables, il avait toujours une veille tournée vers ceux qui souffraient ou rencontraient des difficultés.

L'aventure du CLEP se poursuivra en 2024 avec toutes les forces vives et l'engagement des acteurs du projet social, culturel, de loisirs qu'une association d'Éducation Populaire créée en 1977 porte encore aujourd'hui.

Hervé TERRASSON, Directeur de l'Association



Organigramme 2023



HERVÉ TERRASSON
Directeur du CLEP | 1 etp | 35h | CDI
Diplôme : DESIEPS



ANNE-LAURE ÉTILLIEUX
Référente famille | 1 etp | 35h | CDI
Diplôme : DE CESF



MÉLINA ROLLAIS
Animatrice enfance jeunesse famille
1 etp | 35h | CDI
Diplôme : DUT Carrières Sociales



PASCAL BISSON
Coordinateur jeux, accueil de loisirs,
activités socioculturelles | 1 etp | 35h | CDI
Diplôme : DEFA



SYLVIE PONTHENIER
Chargée d'accueil | 0.85 etp | 30h | CDI
Diplôme : Titre professionnel Niv IV



JEAN-PIERRE CLAYER
Conseiller numérique | 1 etp | 35h | CDD
Diplôme : Master Informatique



SARAH HOCQUELLET
Graphiste | 0.11 etp | 4h
CDI via le Groupement d'Employeurs Mayage
Diplôme : DUT MMI



SERVICE CIVIQUE
Enfance et Jeux | 0.68 etp | 24h



ANIMATEURS
ACM et Socioculturel



RAPHAËL CARDOSO-NEVES
Ludothécaire M@d Ville de Laval | 1 etp | 35h | CDI
Diplôme : BAFA et BAFAF



ASTRID BOURRÉE
Alternante ludothécaire | 1 etp | 35h
En formation ludothécaire



Le Conseil d'Administration (C-A)

Nos statuts prévoient un groupe représentatif des adhérents au conseil d'administration comprenant 12 à 15 membres. Les membres élus participent à l'élaboration du projet, au suivi de l'activité du CLEP ainsi qu'aux différentes commissions. Le C-A porte la responsabilité de gestion que l'assemblée générale (souveraine) lui confie.

Instance	Nom	Prénom	Fonctions
C-A/Bureau	BOURREE	Vincent	Président
C-A/Bureau	CLAVREUL	Serge	Secrétaire-Adjoint
C-A/Bureau	LABOURDETTE	Jean	Trésorier-Adjoint
C-A/Bureau	TERRIER	Karine	Vice-Présidente
C-A/Bureau	CHAMBARD	Lycia	Trésorière
C-A/Bureau	GAIARDO	Corinne	Secrétaire-Adjointe
C-A	CHAMARET	Michèle	Administratrice
C-A	BUREL	Éric	Administrateur
C-A	LE MOAL	Sandrine	Administratrice
C-A	BILL	Martine	Administratrice
C-A	LE TERRIER	Serge	Administratrice
C-A	ABOUALI	Rachel	Administratrice
C-A	TALARMIN	Louise	Administratrice

4 administrateurs sont : soit sortants, soit ne souhaitent pas renouveler leur mandat, soit sont démissionnaires par décision ou absence aux réunions du Conseil d'Administration.

C-A	BUREL	Éric	Administrateur
C-A	TALARMIN	Louise	Administratrice
C-A	GAIARDO	Corinne	Administratrice
C-A	CHAMARET	Michèle	Administratrice

4 nouvelles candidatures seront proposées et soumises au vote de l'Assemblée Générale

C-A	OLIVRYE	Cécile	Entrant
C-A	PORTIER	Virginie	Entrant
C-A	CRIBIER	Claude	Entrant
C-A	PERRIN	Guy	Entrant
C-A	LABOURDETTE	Jean	Renouvellement
C-A	CHAMBARD	Lycia	Renouvellement
C-A	TERRIER	Karine	Renouvellement

Le vote se déroulera à bulletin secret en fin d'assemblée

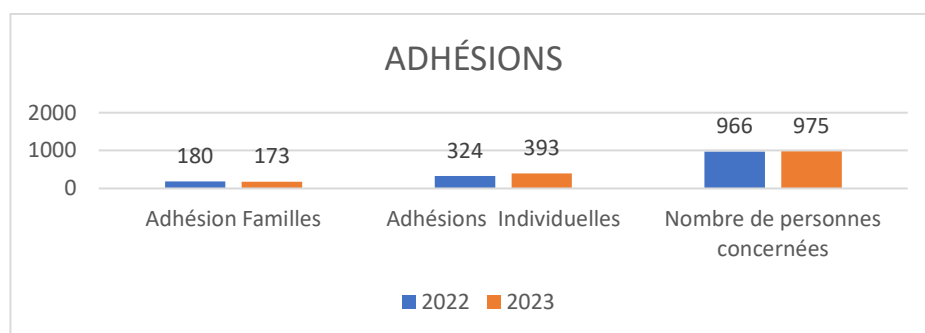


Le CLEP et ses chiffres

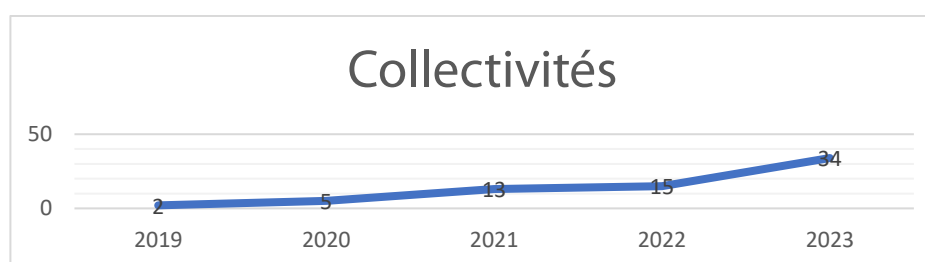
LES PUBLICS, NOS ADHÉRENTS :

Le CLEP a été conforté dans ses actions et ses activités avec la validation de son projet social et la continuité de son agrément en tant que centre social. Ainsi la saison 2022-2023, marque le départ d'un projet porteur de nouvelles actions, confortant l'existant et mettant l'accent sur les valeurs de notre centre : l'accessibilité au plus grand nombre, la solidarité, l'engagement citoyen ou bénévole et le partage. Les activités socio-culturelles ne sont pas en restant puisque le CLEP propose 6 nouvelles activités. La participation aux activités socio-culturelles nécessite une adhésion au CLEP, celle-ci pouvant être une adhésion individuelle (enfant ou adulte) ou familiale. Le tarif de ses adhésions a été augmenté de 2€ pour permettre un équilibre financier face à l'impact des changements économiques que l'on connaît.

Entre 2022 et 2023, le nombre total d'adhésions a augmenté passant de 504 à 566 soit 12,3% d'augmentation.



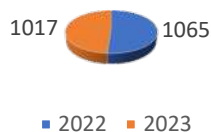
On remarque une très légère baisse des adhésions familles au profit des adhésions individuelles. Ces adhésions concernent 975 personnes.



Dans le même temps, le partenariat et l'activité du CLEP ont fait croître l'adhésion des collectivités de près de 130%, passant de 15 adhésions à 34. Le CLEP continue à s'inscrire dans le tissu social local comme une ressource et à intégrer dans ses relations de nouveaux partenaires.

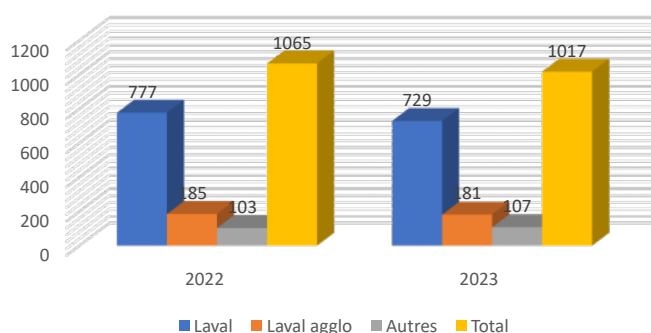


Nombre d'inscriptions toutes activités confondues



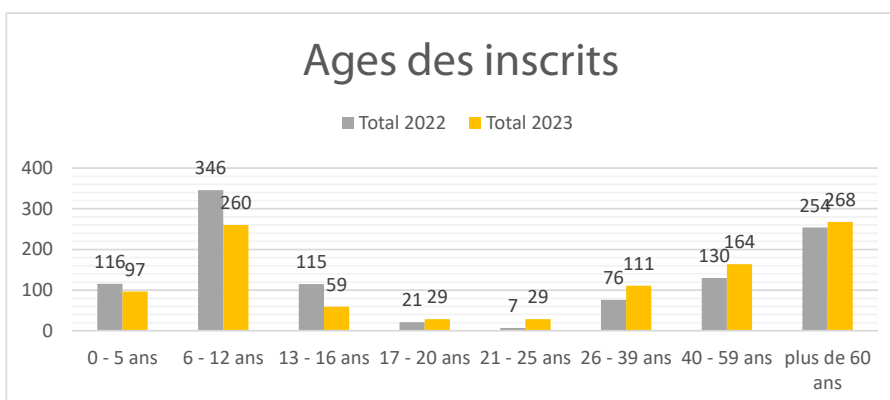
On constate une légère baisse d'inscriptions toutes activités confondues qui peut s'expliquer par les adhésions individuelles prises par des personnes ne souhaitant participer qu'à l'activité pour laquelle elles se sont inscrites.

Provenances inscriptions



La provenance des personnes inscrites au CLEP, reste globalement similaire, avec plus de 70% de lavallois, 18% de personnes habitant l'agglomération et 10% extérieures à l'agglomération.

Âges des inscrits



Si on s'intéresse de plus près à l'âge des personnes adhérentes, on s'aperçoit qu'une bascule s'opère entre les 0-16 ans et les + de 20 ans.

Commentaire final

L'activité de l'association est stable sur le plan de la sociologie des adhérents. Les Lavallois sont au rendez-vous ! Tout comme les années précédentes, ce sont les jeunes adolescents et jeunes adultes qui sont le moins représentés. La perspective de création d'une mission jeunesse pourrait transformer ce constat.

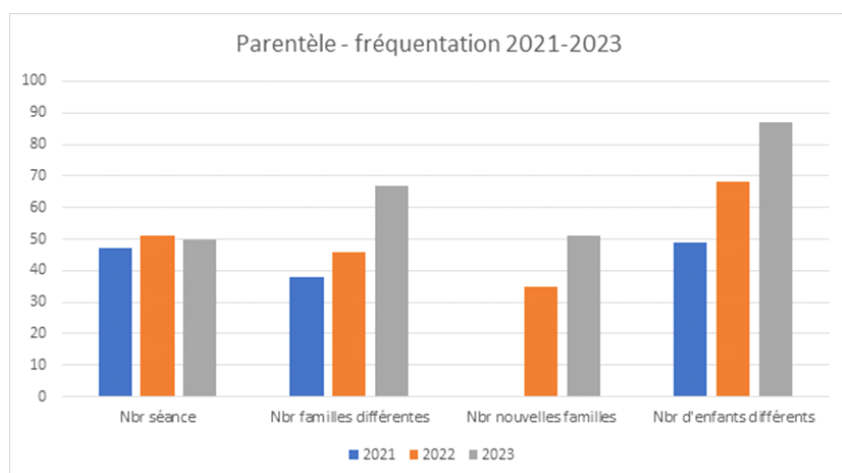
Une forte progression des adhésions « collectivité » (+19) correspond à l'important travail effectué par l'équipe de la ludothèque. Tous les groupes accueillis permettent au CLEP de se faire repérer. Il est par conséquent possible de retrouver de nombreux membres sur les temps d'accueil libres et gratuits de la ludothèque.

Animation Collective Famille

L'Animation Collective Famille s'attache à plusieurs missions et en premier lieu au soutien à la parentalité.

LA PARENTÈLE : LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Ce temps d'accueil, dédié aux enfants de moins de 6 ans et leurs parents, se tient chaque mardi entre 9h00 et 11h30. Agréé Lieu d'Accueil Enfants Parents par la CAF 53, cet espace est un lieu d'écoute, d'accueil de la parole et d'accompagnement à la parentalité. En 2023 il y a eu 50 temps d'accueil par deux accueillantes formées, 67 familles différentes ont fréquenté le lieu, dont 51 nouvelles familles. 87 enfants différents ont été accueilli.



LES ATELIERS DE COMMUNICATION FABER ET MAZLISH

L'atelier "frères et sœurs sans rivalité" a été proposé pour la première fois au Centre Social. Ce cycle de 6 rencontres de 2h30 aborde les questions autour des relations au sein d'une fratrie et comment chaque parent, grâce à des habiletés de communication, peut accompagner chacun de ses enfants dans son épanouissement au sein de la famille. Afin de participer à ce second cycle Faber et Mazlish, il faut avoir suivi le premier cycle «parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent». Six parents ont participé à ce second cycle, entre novembre 2022 et février 2023.

LE CONTRAT LOCALE D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

L'animatrice enfance-jeunesse-familles assure la responsabilité du CLAS mis en place, au centre social associatif CLEP, depuis 2022. Le CLAS est un dispositif de soutien à la parentalité proposé par la CAF dans lequel des enfants scolarisés du CP à la Terminale sont accompagnés par des professionnels et des bénévoles dans leur épanouissement social et scolaire. Le CLAS, au CLEP, a lieu les Mardis et Jeudis, en période scolaire, de 15h30 à 17h30. Il s'adresse aux enfants de CP au CM2 scolarisés dans les écoles du quartier : Saint-Joseph, Sainte-Thérèse, Victor Hugo.



Sur la saison 2022/2023, seules les écoles Sainte-Thérèse, Victor Hugo ont eu des besoins identifiés. Nous avons maintenu une relation partenariale avec l'école Saint-Joseph. Le CLAS a concerné 6 familles (4 monoparentales) et 11 enfants (4 fratries) dont 4 CP, 2 CE1, 1 CE2, 3 CM1, 1 CM2. Pour les accompagner en plus de l'animatrice, 7 bénévoles sont présents (3 le mardi et 3 le jeudi et 1 en alternance).

Plusieurs projets et activités ont été mis en place pour la découverte du centre-ville et de ses ressources culturelles tels qu'une visite du musée vivant de l'école publique avec un atelier d'écriture à la plume, une visite des coulisses du Festival des « 3 éléphants », ... Des rencontres pour accompagner les apprentissages des enfants et des « temps forts » ont été organisés tels que le goûter de fin d'année préparé par les enfants et un tour de Grande Roue en famille ou encore, une sortie sur les plages de Saint-Malo.



Ces « temps forts » ont permis de renforcer le lien qui existe entre les familles et les intervenants du CLEP, d'encourager la rencontre entre les familles qui n'ont pas forcément eu l'occasion de se voir au cours de l'année et d'offrir une journée de loisirs aux familles et leurs enfants.

LES LOISIRS EN FAMILLE

Le CLEP s'est efforcé comme chaque saison de proposer des activités en direction des familles. On retrouve parmi ces activités :

L'atelier Créa Récup a été mis en place en septembre 2021 les mercredi après-midi entre 15h30 et 17h30, même pendant les vacances. Un Bricolage parent-enfant à partir d'éléments de récupération est proposé à chaque séance comme support à l'épanouissement de la relation familiale. Cet atelier est en accès libre et gratuit. Entre le 1er septembre 2022 et avril 2023, il y a eu environ 50 passages aux ateliers. Les animations Créa Récup se sont arrêtées en mai 2023 au CLEP.

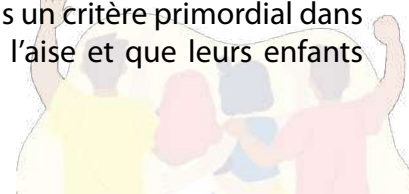


Les sorties en famille sont une autre proposition importante au CLEP, élaborées autour de constats partagés le service social de secteur et plusieurs échanges sur le terrain. 14 Sorties ont été proposées sur la saison, dont 9 sur l'été. 253 personnes se sont inscrites sur ces sorties avec 3/4 d'inscription sur les sorties de l'été.

Le centre social a aussi souhaité développer un temps d'accueil supplémentaire à destination des familles avec des enfants de moins de 3 ans (ouvert aux grands frères et sœurs jusqu'à 6 ans, dont les objectifs sont de renforcer et permettre l'épanouissement de la relation parent enfant grâce à un support d'animation culturelle. Sur ces temps nommé « Animations familles et tout petits » ont associés pas moins de 9 partenaires lors de la saison 2022/2023. 19 « Animations familles et tout petits » ont eu lieu sur la saison comptabilisant 307 participants.



La météo capricieuse (temps lourd, orages annoncés, bruine ou pluie) n'a pas ralenti toutes les familles. Elles sont venues, dès qu'elles le pouvaient, profiter des animations dans la cour ou dans la salle de danse du CLEP. Le support d'animation permet aux familles de d'être émerveillé et surpris mais n'est pas un critère primordial dans leur choix de participation. Les parents expriment le fait de se sentir accueillis, à l'aise et que leurs enfants adorent passer du temps au CLEP à jouer, barboter, transvaser, etc.



Animation Enfance Jeunesse Famille

Le poste et la mission d'animatrice enfance-jeunesse-familles concerne un grand nombre d'actions d'animations transversales entrant dans le cadre de l'Animation Collective Familles, de l'accueil de loisirs, de la ludothèque, de l'animation de la vie sociale, de la mise en place de toutes les animations dans le sens le plus large.

Dans le cadre de sa mission, l'animatrice enfance-jeunesse-familles est amenée, ponctuellement, à prendre le relais de la direction de l'accueil de loisirs. Sur la saison 2022/2023 se sont les périodes des vacances de la Toussaint (2 semaines du 24/10/2022 au 04/11/2022) ainsi que les vacances d'Hiver (1 semaine du 13/02/2023 au 17/02/2023) qui ont été prises en charge.

Dans le cadre des missions autour de la jeunesse et de sonder les jeunes sur leurs envies et besoins, des rencontres avec les adolescents de 11 à 15 ans ont été organisées avec le directeur de l'accueil de loisirs avec comme objectifs de faire connaissance avec les jeunes qui fréquentent le CLEP et l'équipe d'animation enfance-jeunesse, de réfléchir collectivement à la programmation estivale de l'accueil de loisirs (stage, mini-camps, ...) ainsi que d'interroger les jeunes sur leurs envies de projets, d'engagements, etc. A la suite de la première rencontre du 31 mars 2023, les jeunes ont proposé de nombreuses idées :

- Actions d'autofinancement à destination de personnes démunies (réduire les coûts d'une sortie, d'une activité) ou à destination des jeunes eux-mêmes (réduire les coûts d'une sortie, d'un stage, d'un mini-camp): ventes diverses (gâteaux, crêpes, buvette, tombola) lors d'événements (Fête du Jeu, Illuminations et Marché de Noël, Cafet du 40', Cafet du CLEP, ...)
- Plus d'implication jeunesse dans les actions du CLEP: proposition pour donner des coups de mains, être bénévole sur des événements, être consultés dans la préparation des vacances et de certaines activités du CLEP, ... «Délégation Jeunesse».
- «Coopération» avec les Maisons de Quartier: événements, sorties, mini-camps, ... en communs avec les jeunes qui fréquentent les autres Maisons de Quartier pour se rencontrer et mutualiser des moyens

Une seconde rencontre a été organisée le 21 juin avec un groupe plus restreint pour organiser le planning 2023/2024 et réfléchir plus concrètement aux actions à mettre en place et leurs objectifs.



LES ANIMATIONS ANNIVERSAIRE

Des "Animations Anniversaires" sont proposées sur des créneaux réservés au préalable le samedi après-midi au CLEP. De 14h à 16h, l'animatrice enfance-jeunesse-familles accueille et encadre un groupe d'enfants (de 4 à 10 enfants) et leur propose une aventure collective à vivre (choisie par l'enfant et ses parents au moment de la réservation) : une chasse aux trésors, une enquête au Zoo, un jeu géant, ... A la fin de l'animation, les familles prennent en charge le groupe et organisent le moment du goûter.



Au cours de la saison 2023-2024, 3 anniversaires ont été organisés



Animation de la vie sociale

Le CLEP a organisé un grand nombre de temps festifs :

- Le Pot de rentrée 2022 s'est tenu le 8 septembre et a rassemblé habitants, adhérents, bénévoles, administrateurs et salariés du centre.
- Le vendredi 04 novembre a eu lieu la 2ième Boom des Sorciers, dans la salle de danse du CLEP.
- Le 19 Novembre a eu lieu la « Bourse aux jouets » au CLEP. Une quinzaine d'exposants étaient présents et environ 80 acheteurs sont passés dans l'après-midi.
- Le mercredi 21 décembre a eu lieu un Ciné-Goûter, de 15h30 à 17h. Les familles ont pu découvrir le film « Les 5 Légendes » dans la salle famille transformé en espace « cocooning » et partager un goûter de saison dans la salle de danse.
- Bal des familles, Galettes et Vœux, le 14 janvier, un moment de convivialité conclu par les vœux du CLEP et le partage de galettes préparées le matin par les habitants.
- Karaô'crêpes, une fête familiale parents enfants, ouverte à tous, où petits et grands viennent déguisés et faire la fête en famille, a eu lieu le vendredi 24 février, de 16h à 18h
- Barbecue des voisins, le 9 mai, pour la seconde année consécutive, les habitants organisent un « barbecue des voisins » : un temps convivial autour d'un repas partagé. Les professionnels du centre sont présents, des habitants, des séniors et des familles se retrouvent autour du barbecue et chacun partage ses plats dans un esprit convivial.
Au-delà de ces temps, le CLEP accueille au quotidien des activités à destination des habitants :
- Café des voisins : espace d'accueil ouvert à tous les mardis de 14h à 16h. Cet espace est une porte d'entrée au centre social, permettant de découvrir le centre, de créer du lien entre habitants et avec les professionnels. 51 séances ont eu lieu avec en moyenne 8 participants.
- Boîtes solidaires : depuis plusieurs années le CLEP collecte des boîtes solidaires pour des associations partenaires se faisant relai de cette initiative solidaire. Cette année, le CLEP a collecté 135 paquets distribués aux bénéficiaires du secours populaire.
- Apéro ViteLu : Tous les premiers jeudis de chaque mois, un moment de rencontre ouvert à tous, de 18h à 20h, pour lire l'actualité au travers du ViteLu.
- Boost ton Festoch.

L'animation de la vie sociale passe aussi par la mise en action des habitants. Le Groupe Pilote Séniors est l'une de ces actions, porté par un groupe composé de 7 membres bénévoles. Ces membres organisent des sorties de découvertes du patrimoine local. Lieu de réflexion, de décision et de coopération, le GPS est accompagné par un professionnel du CLEP dans une fonction support. Les bénévoles se sont retrouvés 11 fois durant la saison.

On peut lister différentes actions en direction spécifique des séniors : Les « sorties découverte séniors », l'Atelier « Vitalité » de l'association MSAIO et l'Atelier « Chauffe Citron ».



Enfin le CLEP s'est efforcé cette saison de sortir hors de ses murs pour aller à la rencontre des publics. Dans ce but, le CLEP s'est inscrit dans plusieurs actions partenaires :

- Journée Mondiale des Réfugiés : la 2ème édition mayennaise s'est tenue mercredi 14 juin 2023 à Laval initié par "Talents migrants".
- Village MDLB : le 6PAR4 a organisé son festival musiques actuelles dédié au jeune public "Monte Dans L'Bus" avec pour ambition de réunir petits et grands autour du spectacle vivant dès le plus jeune âge. Le CLEP a proposé des animations ludiques et des jeux sur le "Village MDLB".
- L'Été fantastique 2023 : interpellé par la Ville de LAVAL, le CLEP a reçu la co-coordination de l'espace "Square de Boston". Cette mission allait de la préparation en amont avec la mise en relation des différents acteurs participants sur l'espace à la gestion même des espaces. Au cours de l'été, plusieurs actions du CLEP ont été décliné pour sortir des murs et se retrouver sur le "Square de Boston" telles que : le café des voisins, les ateliers bricoles, des animations ludiques (grands jeux en bois, chaque vendredi après-midi, de 15h30 à 17h30).



Ludothèque et pratiques ludiques

La ludothèque du CLEP est un lieu culturel et de lien social très fort et vivant, rempli d'interactions entre les publics qui nécessitent une évolution perpétuelle en accord avec son temps.

En juillet 2022, Evelyne Laigneau, ludothécaire du CLEP, est partie à la retraite. De ce fait un nouvel agent a été nommé à cette fonction en décembre 2022. Ne souhaitant pas laisser la ludothèque sans fonctionnement, le CLEP a recruté une ludothécaire pour la période de septembre à décembre.

Sur cette saison 2022-2023, la ludothèque a reçu de nombreux publics : 5471 passages (tout public et collectivité) au total. C'est en mars, pour le mois du Lego que le nombre de passage fut le plus haut avec 513 passages.



L'accès à la ludothèque étant gratuit et sans adhésion pour le jeu sur place, la ludothèque a vu un accroissement de ses passages. C'est un total de 3791 passages de publics non adhérents.

Sur la saison 2022-2023, la ludothèque a été ouverte 800 heures au public (624 heures pendant les périodes scolaires et 176 heures sur les périodes de vacances).

Dans le même temps la ludothèque a accueilli des groupes, sur des temps dédiés :

- IME J.B Messenger (Institut Médico-éducatif / ADAPEI 53)
- SIPFP (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle / ADAPEI 53)
- Ecole St Joseph (Laval)
- MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire / Lycée Henry Rousseau)
- Ecole Sainte Marie (Ahuillé)



LE MOIS DU LEGO

Chaque année, l'équipe de la ludothèque organise en partenariat avec l'association "G La Brique", le mois du Lego. Deux ateliers sont proposés :

- Sculpture Lego : Atelier de création libre, où chaque public peut laisser son imagination le guider.
- Mosaïque Lego : Atelier d'assemblage de losange selon un modèle fourni permettant à terme le montage d'une mosaïque Lego, losange par losange, révélant une image secrète.

Cet événement a eu lieu du 7 au 25 mars 2023 et a accueilli principalement des écoles qui ont participé à deux ateliers différents.

8 écoles lavalloises ont participé à l'évènement, soit 19 classes différentes, soit 475 élèves et 54 accompagnateurs.

ANIMATION DE LA SEMAINE DU JEU

La ludothèque participe à la Fête du Jeu de LAVAL. La Semaine du jeu a eu lieu du 30 mai au 3 juin 2023. Pour cette occasion, le CLEP a invité les écoles à venir jouer à la ludothèque. Un courrier a été envoyé aux écoles le 5 mai 2023, soit environ trois semaines avant l'évènement. 6 créneaux ont été réservés par des groupes.



ANIMATION DE LA LUDOTHÈQUE HORS LES MURS

La ludothèque a commencé ses premières sorties en extérieur pour des animations sur l'espace public durant l'été 2023. Elle s'est déplacée sur la Place St Vénérand, à l'office du tourisme, la Place de Hercé ainsi que la Place de la Gare. Chaque sortie a été l'occasion de rencontrer de nombreux publics, de faire découvrir le CLEP et la ludothèque, ainsi que de sortir les grands jeux pour les plaisirs des petits et des grands.



L'accueil de loisirs

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), activité essentielle, intégrée au projet du Centre Social, est adapté pour les enfants de 6 à 14 ans. Organisé sous forme de stages en après-midi et de mini-camps, le projet 2022-2023 aura connu une saison avec des fréquentations en baisse sur les vacances de la Toussaint 2022, stationnaire sur la période d'hiver 2023 alors que pour la première fois depuis longtemps nous avons dû annuler la période de printemps avec un nombre trop clairsemé d'enfants par stages.

En comparaison l'été 2023, avec certes moins de stages maintenus a continué à fonctionner de manière convenable (134 enfants inscrits sur 11 stages programmés soit une moyenne de plus de 12 inscrits/stages). En ce qui concerne les mini-camps, la fréquentation a été remarquable avec des effectifs similaires à ceux d'avant-covid (40 inscrits sur 4 mini-camps).

La qualité et la diversité des propositions continuent à séduire publics enfants, ados et familles, mais notre préoccupation demeure les baisses d'effectifs sur les temps de petites vacances ce qui devra nous amener en cours de saison 2023/2024 à retravailler la formule d'accueil.

Les équipes d'animation se sont efforcées de continuer à proposer aux familles des activités originales y compris à l'extérieur de la structure, sur la découverte des sciences et des techniques, les activités d'expression, le jeu et les activités sportives et de plein air.

Avec le soutien des parents, les sorties des « Jeudis d'été » (Sorties au parc Papéa du Mans, sorties à la mer à Carolles en juillet et à Dinard en août ainsi qu'au ZOO de Jurques) auront été des moments très appréciés pendant cette période d'été.

Pour que les stages et les mini-camps soient accessibles au plus grand nombre, l'association continue à appliquer les tarifs modulés en fonction du quotient familial des participants.

L'accueil de loisirs contribue à pouvoir former et embaucher une quinzaine d'étudiants âgés de 17 à 25 ans tout au long de l'année.

En 2022/2023, c'est un total de 248 inscriptions d'enfants différents issus de divers milieux.





Conseil Numérique

« Le mot de Jean-Pierre »

La saison 2022-2023 fût ma première saison de fonctionnement complète en tant que conseiller numérique. Les ateliers numériques, précédemment animés par un intervenant extérieur et payant, sont désormais animés par mes soins et gratuit. Les Rendez-vous de formations et d'urgences numériques, trouvent leur créneau désormais en matinée ou en milieu d'après-midi (après 16h).

Sur cette saison, mes actions numériques se décomposent ainsi :

Une série d'ateliers numériques à destination d'un public en découverte ou redécouverte du numérique découpés en 3 cycles de 8 ateliers : « [Cycle 1] Initiation au numérique » où les participants découvrent de leur matériel, la manipulation du clavier et de la souris mais explorent aussi le contenu de leur ordinateur et apprennent à rechercher efficacement sur internet ; « [Cycle 2] Bureautique » où l'on apprend à concevoir des documents textuels, des tableaux ou des présentations ainsi qu'à convertir des documents dans d'autres formats (Word vers PDF, PDF en image,...) ; « [Cycle 3] mobilité numérique » où on découvre les particularités et différences entre ce que l'on fait sur ordinateur et ce que l'on fait sur une tablette ou un smartphone. On y apprend aussi à déplacer ses photos de son appareil mobile à un stockage type clé USB ou disque dur externe.

Des conférences de préventions/sensibilisation sur diverses thématiques en établissements scolaires, principalement lycée pour l'instant, auprès d'élèves de secondes et de premières. Pour le lycée Haute Follis, les conférences ont été coconstruite avec des élèves de terminales avant chaque intervention (3 préparations et 3 interventions, devant 45 élèves). Pour le lycée Réaumur, une intervention en fin d'année a été réalisé devant 283 élèves de secondes. Il est prévu de renouveler ces conférences et d'intervenir dans d'autres lycées pour la saison 2023-2024.



Il ressort, de ses accompagnements, plusieurs constats ou actions selon les cas :

- La demande sur les ateliers est importante au point de créer une nouvelle série d'ateliers faisant suite à la première, sur les thématiques suivantes : les photos, l'internet avancée et les hautes technologies dans notre quotidien. La première série reprendra quant à elle pour un nouveau groupe ;
- Le partenariat avec l'épicerie sociales maintien pour une nouvelle saison ;
- Je reste référent pour le groupe de partenaires au numérique lavallois comptant une vingtaine de membres ;
- Une hausse des rendez-vous d'urgences liées à la multiplication des dématérialisations est observée ;

J'accompagne le CLEP, dans ses activités quotidiennes, que cela soit pour l'accueil de loisir lors des stages sur les thématiques numériques, dans l'installation de nouveaux postes informatiques, ou la communication sur les réseaux sociaux et la newsletter.

"Pass Ton Certif" organisé par le Musée Vivant de l'Ecole Publique m'a fait confiance pour la seconde année pour les aider dans la diffusion des contenus auprès des écoles participantes à l'opération ainsi que la captation de la « Dictée ».

Sur l'édition 2023 de la Fête du Jeu, j'accompagne le coordinateur, coordinateur sur l'événement, sur la gestion de la communication et quelques autres points. Bénéficiant de l'expérience de l'édition anniversaire de 2022, nous avons planifié notre stratégie de communication en intégrant la présence de notre infographiste au CLEP.



Rapport financier

Le centre social CLEP gère un budget de 398940 euros.

Parmi les financeurs, nous trouvons :

- La ville de LAVAL avec 134 000 euros
- La caisse d'allocation familiale pour 141 000 euros
- L'état pour 32000 euros (conseiller numérique et aide à l'emploi)
- Les cotisations des adhérents pour 12502 euros

Le budget permet la réalisation des différentes activités. Ci-dessous quelques dépenses non exhaustives du centre des fournitures consommables :

- Activités : 13810 euros
- Vacances : 9010 euros
- fête du jeu : 5700 euros
- Les intervenants sur les activités (yoga, théâtre, danse) 7200 euros
- Déplacements pour les activités 6381 euros
- Personnel mis à disposition : 5654 euros

Les dépenses de fonctionnement (assurances, téléphone, honoraires, assurance, entretien) représentent une somme de 53 243 euros.

Pour réaliser toutes les actions, le centre emploie 9 permanents et des animateurs pour l'accueil de loisirs. 68% du budget est consacré à la masse salariale soit un montant de 274529 euros pour l'exercice 2023.

Le résultat de l'association pour l'exercice 2023 est 23907 euros.

Le conseil d'administration propose l'affectation suivante :

- 1500 euros pour les travaux de la cuisine et son aménagement
- 3500 euros pour l'aménagement de la ludothèque
- 2000 euros pour du matériel bureautique
- 16907 euros en report à nouveau

Le bilan

La situation du centre est saine. Les fonds propres de 158 284 euros permettent à la structure de faire face à ses engagements, notamment d'assurer le financement de l'activité et des salaires en début d'année avant la perception du solde des subventions de l'exercice et les acomptes du nouvel exercice.

Les dettes et les créances inscrites au bilan sont stables par rapport à l'année précédente.

Lycia CHAMBARD, Trésorière



Association C.L.E.P.
CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE

8, impasse HAUTE CHIFFOLIERE
53000 - LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Rue J.B. Lamarck CS 52145 | 53021 Laval Cedex 9 | Téléphone : 02.43.59.15.91 | E-mail : laval@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 80 000 € | SIRET 30863673700071 | RCS Laval B 308 636 737 | TVA intracommunautaire FR21308636737
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Ouest Atlantique



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.L.E.P. - CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

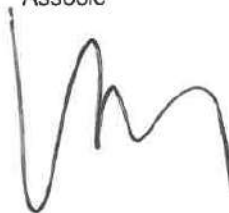


- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 4 avril 2024

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS

François LE SPEGAGNE
Commissaire aux Comptes
Associé



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2 195	2 196	(1)	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions	5 544	1 414	4 130	4 685	
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	92 373	82 291	10 083	10 479	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	100 127	85 900	14 227	15 179	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 281		4 281	5 790
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 216		4 216	1 701	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	45 626		45 626	75 508	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 000		4 000	4 000	
DISPONIBILITES	177 127		177 127	124 840	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	220		220	70
	TOTAL (II)	235 471		235 471	211 909
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	335 597	85 900	249 697	227 088	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	9 860	9 860
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	24 795	24 795
	Réserves pour projet de l'entité	6 000	6 000
Autres			
Report à nouveau	82 950	64 849	
Excédent ou déficit de l'exercice	23 907	18 101	
	Total des fonds propres (situation nette)	147 512	123 605
	Fonds propres consommables	10 772	18 064
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	10 772	18 064
	Total des fonds propres	158 284	141 669
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	8 000	8 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	8 000	8 000
Provisions	Provisions pour risques	23 893	23 893
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	23 893	23 893
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	68	396
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 886	17 422
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	27 673	21 833
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	513		
Produits constatés d'avance	11 380	13 875	
	Total des dettes	59 521	53 526
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	249 697	227 088
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	23 906,76	18 101,33
(1) Dont à moins d'un an		59 521	53 526
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		44	



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	12 502	10 396
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	56 640	46 616
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	329 798	318 955
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 243	6 643	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	6	494	
	Total des produits d'exploitation	401 180	383 103
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	8 927	8 702
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	92 097	90 381
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 714	3 241
	Salaires et traitements	215 186	204 634
	Charges sociales	59 343	54 862
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 693	5 452
	Dotation aux provisions		8 319
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	866	1 844	
	Total des charges d'exploitation	388 827	377 436
	RESULTAT D'EXPLOITATION	12 362	5 667



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 362	5 667
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	2 216	1 072
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 216	1 072
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		2 216	1 072
RESULTAT COURANT avant impôts		14 578	6 739
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	8 513	9 459
	Sur opérations en capital	816	2 242
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		40 000
	Total des produits exceptionnels	9 329	51 701
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		329
	Sur opérations en capital		40 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		40 329
RESULTAT EXCEPTIONNEL		9 329	11 372
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		10
TOTAL DES PRODUITS		412 733	435 876
TOTAL DES CHARGES		388 827	417 775
EXCEDENT ou DEFICIT		23 907	18 101
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	35 000	35 000
	Prestations en nature	82 571	82 752
	Bénévolat		
	TOTAL	117 571	117 752
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature	35 000	35 000
	Mise à disposition gratuite de biens	33 418	47 752
	Prestations	49 153	47 752
	Personnel bénévole		
	TOTAL	117 571	130 504



Etats financiers au 31/12/2023

Annexes



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

« Le Centre Social le CLEP a pour but :

- d'apporter une contribution à l'animation et au développement social local en général,
- d'accueillir, promouvoir, soutenir et éventuellement associer, tout groupement dont les buts sont compatibles avec ceux de l'association et qui adhèrent à ses statuts et à son règlement intérieur,

- de promouvoir l'ensemble des activités et services à caractère social, socioculturel, éducatif et socio-économique au profit de toute la population intéressée sans discrimination,

de prendre contact avec les organismes sociaux, les institutions et les collectivités territoriales pour obtenir leur accord, leur soutien et un financement. »

Son modèle économique est basé sur une part de subventions des collectivités territoriales (communes, préfecture), une part de subvention de la CAF. Pour mener à bien ses

projets répond à des appels à projets du Département, de la Région de l'Etat, ainsi que des partenaires sociaux comme la CAF, la CARSAT, ... Les familles du territoire participent au budget à travers les services du centre

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **249 697** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **412 733** euros et un total **charges** de **388 827** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **23 907** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Pour mémoire, les produits des activités réalisées par des prestataires indépendants ne sont plus perçus directement par l'association. L'association perçoit les adhésions et 15% des produits des activités.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement des différents éléments sont :

- les logiciels de trois ans
- l'aménagement des constructions sur 10 ans
- les biens pour les activités entre 3 et 5 ans (exceptionnellement 1 an pour des biens financé par des subventions d'investissements mais très fragile)
- les autres immobilisations corporelles entre 3 et 5 ans
- le matériel de transport sur 5 ans
- le matériel de bureau et informatique entre 3 et 5 ans
- le mobilier entre 3 et 5 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Les charges de personnels



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	2 196				1	2 195
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 196				1	2 195
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement	5 544					5 544
Instal. technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	48 434		3 419			51 853
Matériel de transport	14 500					14 500
Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 699		322			26 020
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 176		3 741			97 917
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	15					15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15					15
TOTAL	96 387		3 741		1	100 127



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 196			2 196
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 196			2 196
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	859	554		1 414
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	41 697	2 345		44 042
	Matériel de transport	14 500			14 500
	Matériel de bureau, mobilier	21 956	1 792		23 748
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 013	4 692		83 704	
TOTAL		81 209	4 692		85 900



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			11 380
Pca sur activités socio culturelles		11 380	
chauffe citron			
conference senior			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			11 380



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	9 860				9 860
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	24 795				24 795
Réserves pour projet de l'entité	6 000				6 000
Autres réserves					
Report à nouveau	64 849	18 101			82 950
Excédent ou déficit de l'exercice	18 101	(18 101)	23 907		23 907
Situation nette	123 605		23 907		147 512
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	18 064		3 954	11 246	10 772
Provisions réglementées					
TOTAL	141 669		27 861	11 246	158 284



Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Ville aménagement salle carsat	8 000					8 000	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	8 000					8 000	



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
mise à disposition du personnel	35 000	35 000
mise à disposition des locaux	49 153	47 752
benevolat	33 418	
	(35 000)	117 571
Bénévolat		82 752
Benevolat		
Total	117 571	82 752
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
locaux	49 153	47 752
	(15 735)	49 153
Prestations		
mise à disposition du personnel	35 000	35 000
	14 153	35 000
Personnel bénévole		12 752
benevolat	33 418	35 000
	(33 418)	33 418
Total	117 571	82 752



ASSOCIATION C.L.E.P.
CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE

8, Impasse HAUTE CHIFFOLIERE
53000 – LAVAL

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Rue J.B. Lamarck CS 52145 | 53021 Laval Cedex 9 | Téléphone : 02.43.59.15.91 | E-mail : laval@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 80 000 € | SIRET 30863673700071 | RCS Laval B 308 636 737 | TVA intracommunautaire FR21308636737
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Ouest Atlantique



**RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**
Réunion de l'organe délibérant à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association Centre d'Education Populaire (C.L.E.P.), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Laval, le 4 avril 2024

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS

François LE SPEGAGNE
Commissaire aux Comptes
Associé



Budget prévisionnel 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Total achats	13965	70 – Total produits et activités	79103
6063 – Fournitures d'entretien et de petit équipement	10500	701 – Ventes de produits, prestations de service	79103
Eau, électricité, gaz, carburants	840	708 – Produits des activités annexes	
6064 – Fournitures administratives	1050		
Alimentation et boissons	1575	74 – Total subventions d'exploitation	332873
61 – Total services extérieurs	18307	Ville de Laval	146500
611 – Sous-traitance générale	10532	Fête du jeu	4000
6131 – Locations de locaux		Autres organismes publics	
614 – Charges locatives et de copropriété	2100	État	30900
615 – Entretien et réparation	2000	Région	
616 – Assurances	3675	Département(s)	2000
618 – Documentation-Divers		Caisse d'allocations familiales	141473
62 – Total autres services extérieurs	43740	Autres : CARSAT	4000
621 – Rémunération personnel mis à disposition		AGEFIPH	2000
623 – Publicité, publication, relations publiques	5250	Aides privées (dons, mécénat, etc.)	2000
625 – Frais de déplacements	5250	Précisez : contribution annonces brochures et dons FDJ	
6256 – Frais de missions et de réceptions	1575		
626 – Frais postaux et de télécommunication	3000	75 – Total autres produits gestion courante	13000
627 – Services bancaires et assimilés	315	Ressources propres affectées à l'action	
628 – Divers	28350	Autres : Adhésions	13000
63- Total impôts et taxes	3500	76 - Intérêts bancaires	1000
6311 – Impôts et taxes sur les salaires	3500		
6318 – Autres impôts et taxes		77 – Total produits exceptionnels	0
64 – Total charges de personnel	332034	Précisez :	
641 – Rémunérations du personnel	240682		
645 – Charges salariales	82352		
648 – Autres charges de personnel	9000		
65 – Total autres charges de gestion courante	6930	Autres produits	0
651 – Redevances	1680	Reprise de provision IFC	23000
658 – Charges diverses de gestion courante	5250		
66 – Total charges financières			
67 – Total charges exceptionnelles	23000		
Placement IFC			
68 – Total dotations aux amortissements et aux provisions	7500		
TOTAL DES CHARGES	425976	TOTAL DES PRODUITS	425976
86 - Mise à disposition de personnel	36750	87 - Mise à disposition de personnel	36750
86 – Bénévolat valorisé*	33418	87 – Bénévolat valorisé*	33418
86 – Prestations en nature	63000	87 – Prestations en nature	63000
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	133168	TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	133168



Renouvellement du Conseil d'Administration

SE PRÉSENTENT :

Instance	Nom	Prénom	Éligible
C-A	OLIVRYE	Cécile	Entrant
C-A	PORTIER	Virginie	Entrant
C-A	CRIBIER	Claude	Entrant
C-A	PERRIN	Guy	Entrant
C-A	LABOURDETTE	Jean	Renouvellement
C-A	CHAMBARD	Lycia	Renouvellement
C-A	TERRIER	Karine	Renouvellement

